

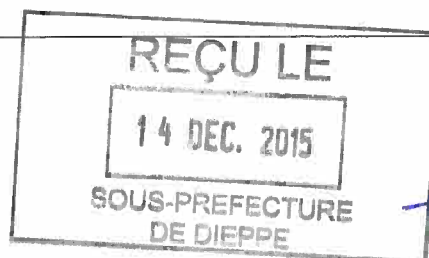
N°	4	7	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quinze, Le lundi 23 novembre, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET. - Convention de partenariat technique avec le piscipole Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCQ, Mme LEFEBVRE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGGOO, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	- Convention de partenariat technique avec le piscipole Dans le cadre des opérations de restauration de la continuité écologique, des pêches électriques de sauvetage sont souvent nécessaires pour transférer les poissons pris au piège par la mise à sec de la rivière. Cette opération peut être réalisée par la Fédération de pêche de la Somme et par l'AMEVA qui ont créé une entité appelée « Piscipole », apte à réaliser ce type d'opération avec du matériel dont ils sont propriétaires. Cette démarche présente, outre l'aspect financier, l'intérêt d'associer le monde associatif aux opérations menées par l'Institution.
15 octobre 2015	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	10
Votants	10
	Afin d'encadrer ces interventions, il est proposé de mettre en place une convention de partenariat technique, présentée en annexe à la présente délibération, entre le Piscipole et l'Institution. <i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Président à :</i> - <i>signer la convention de partenariat technique avec le Piscipole, telle que présentée en annexe à la présente délibération,</i> - <i>signer toutes les pièces (administratives...) utiles à ce partenariat,</i> - <i>conduire toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.</i>

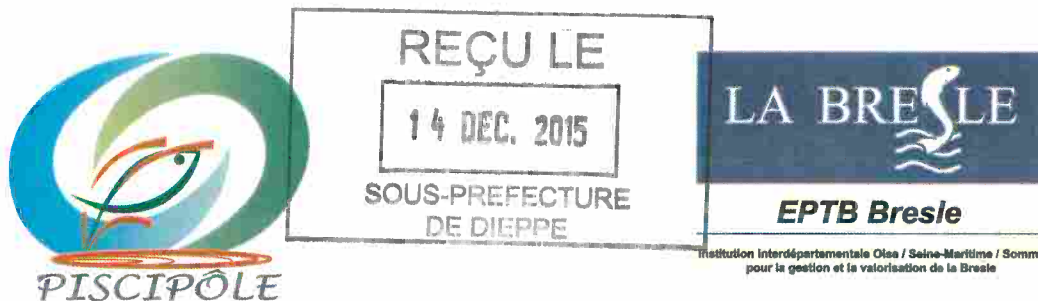
Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 11/12/2015
Acte exécutoire le : 11/12/2015
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



Convention de partenariat technique

Vu la convention cadre signée entre l'AMEVA et la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique le 29 juin 2015.

Il est convenu :

Article 1 : objet de la convention

Cette convention a pour objet la mise en place d'un partenariat technique entre l'Institution Interdépartementale de la Bresle et le « Piscipôle » (partenariat Fédération de Pêche de la Somme / Syndicat mixte AMEVA).

Article 2 : nature de l'intervention

Ce partenariat porte sur la réalisation de pêches électriques de sauvegarde.

L'objectif de la pêche électrique est de prélever la totalité des espèces piscicoles sur le secteur des travaux afin de limiter le risque de mortalité.

L'intervention s'effectuera à l'aide d'un appareil spécifique dans le cadre d'un arrêté préfectoral d'intervention.

Article 3 : aspects financiers

Le coût des frais techniques associés à cette opération s'élève à **1 000 €** pour une pêche réalisée à pied et **1 200€** pour une pêche réalisée en bateau. Ils seront facturés par la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Fait à Dury en 3 exemplaires originaux, le
Signatures et cachets :

Le Président du
Syndicat Mixte Ameva
EPTB Somme

Le Président de la
Fédération pour la
Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

Le Président de
l'Institution
Interdépartementale de
la Bresle

EPTB Bresle

Bernard LENGLET

Guy LACHEREZ

Emmanuel MAQUET